



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, **le 22 mai 2024 à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal de la Commune de CASTETS, dûment convoqué le **16 mai 2024** s'est réuni en session ordinaire à la Salle du Conseil Municipal de CASTETS, sous la présidence de M. Philippe MOUHEL, Maire.

Identifiant : DEL2024FG22052410

**PRESENTS** : BARRERE Jean Louis - CAMPAGNE Jean-Paul - DARMAYAN Stéphane - DIBOS Thierry - ETCHEVERRY Dominique - FRUIT Vanessa - GALICHET Guillaume - LAVIELLE Michelle - MOUHEL Philippe - SERVISSOLLE Eliane - SEYS Coralie - SOLER Catherine - TORREGROSSA Gérardine - VEJUX Denis -  
**ABSENTS** : BORDELANNE Dominique - LAGOUEYTE Clément - LAMOLIE Michel - MERLIN Laurence - YARZABAL Isabelle  
**POUVOIRS** : SOLER Cathy pour YARZABAL Isabelle  
Vanessa FRUIT est élue secrétaire de séance.  
**Membres en exercice : 19 Présents : 14 Pouvoirs : 1**

### Objet : Attribution d'une subvention à l'association « Asso la Pom' de Pin »

**Considérant** le projet de l'association « Asso la Pom' de Pin » qui met en place le comité des œuvres sociales pour les agents de la Commune de Castets et de l'EHPAD le Marensin. Il permettra de mettre en œuvre l'action sociale au sein de la collectivité, c'est-à-dire de choisir et de proposer des prestations sociales, culturelles, sportives et de loisirs aux agents. L'accent est mis sur le bien-être au travail, sur l'épanouissement et sur le divertissement ;

**Après délibérations, le Conseil Municipal, par 15 voix pour, décide** de verser à l'association « Asso la Pom' de Pin » une subvention d'un montant de 8 000 euros.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération.

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

**Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.**

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

**Le Maire.**

Philippe MOUHEL

